

LA GAZETTE DE JOLIETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENTS.
UN AN.
Canada \$7.50
Etats-Unis (en or)..... 2.50
(pai. ble d'avance.)
Les frais de poste sont compris
dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLIETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.
Première insertion par
ligne..... \$6
Chaque insertion sui-
vante par ligne..... \$4
Une remise libérale est ac-
corder pour les annonces
à long terme.
Toute correspondance, et
tous les mandats d'une signa-
ture responsable.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-
Dame, Joliette.

J. MARTEL, Avocat, Bureau: Bloc Fisk,
No. 3 et 4, Joliette.

M. J. Martel suivra les Cours du District
de Joliette.
La Société locale qui existait sous la
raison sociale de "Martel & Boimpre", a
été dissoute le consentement mutuel le 15
avril dernier. M. Martel continue les affai-
res de la dite société.

B. BABY & McCONVILLE, Avocats, Coin
des Rues St. Viateur, et Ste. Marie,
Joliette.

MM. Baby & McConville, suivront les
Circuits de Montcalm, l'Assomption et
Berthier.
Joliette, 1er Avril, 1874.

C. P. CHARLAND, avocat, Bureau
Fisk's Block—Porte No. 1, Joliette.

M. Charland suivra les Circuits de
Montcalm, Berthier et l'Assomption.

A. ARTHUR McCONVILLE, avocat, Bu-
reau: Place Burget, Joliette.

NOTAIRES.

V. VEZINA & DESORMERS, Notaires pu-
blics, Bureau rue Mansseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues
du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez
L. Desaulniers, Notaire, Joliette.

J. O. LEBLANC, Notaire Public, tient
son Bureau dans la maison de l'ancien
Bureau d'Enregistrement.
Avril 1874.

HUISSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et En-
censeur licencie, Joliette.

J. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise

D. PERRAULT, Huissier de la Cour
Supérieure, rue Mansseau, Joliette.

BONNE NOUVELLE!!!

Mes MIREAU & CHERRIER, ont le
plaisir d'annoncer au Public qu'il vien-
drait d'ouvrir une boutique à Joliette.

PLACE DU MARCHÉ,
Ils tiendront constamment et de pre-
mière qualité, quantité de meubles. Toutes
les commandes seront exécutées avec soin
et promptitude. Ces Mes. ont aussi le ta-
lent de raccommoder à neuf les vieux meubles.
Leurs prix sont si réduits qu'on ne mar-
chandise pas avec eux.

MIREAU & CHERRIER.
Joliette, 2 Juin 1877.

FONDERIE & FORGE

P. LAFORAINS, & CIE

RUE ST. PAUL

(PRES LE MARCHÉ)

JOLIETTE

Ont constamment en vente les objets
suivants manufacturés par eux:
Charrues en acier et en fonte
pour labourer dans les cotes
pour sarcler
pour faire les sillons et ren-
chasser
Chaudières, roues pour moulins &c. &c.
Bateaux à un cheval pour le foin.

—AUSI—

LA REINE DE MOISSON

Un séparateur de grains et de graines

O. K. WOOD

PATENTE LE 9 MARS 1875

MM. P. Lafortais, fils & Cie sont aussi
agent pour la vente des faucheuses et
moissonneuses de M. MOODY

O A 1875

La Compagnie d'Assurance Mu-
tuelle sur la vie "The Sun"
de Montreal.

BUREAU: 164 Rue St. Jacques.

Capital souscrit..... \$500,000

DÉPOT AU GOUVERNEMENT..... \$50,000

THOMAS WORKMAN, Ecr. M. P. Président
T. JAMES CLAXTON, Ecr. Vice-Président
M. H. GAULT, Ecr. Directeur-Gérant
R. MACAULAY, Ecr. Secrétaire.

ASSUREZ-VOUS
contre les accidents
dans l'Assurance Mutuelle "The Sun" de
Montreal qui donne tous les avantages des-
sirables soit sur la vie, soit contre les acci-
dents, aux conditions les plus favorables.

La "Sun" donne des polices sur la vie
et pour des placements sous toutes les
formes et joint les meilleures garanties aux
taux les plus modérés—sur application
speciale.

PELLETIER & BOYD, Agents,
Sorel, P. Q.

Medecin de la Compagnie.
Dr. M. S. BOULET,
Joliette.

The Sun Mutual Life Insurance
Company of Montreal.

OFFICE: 164 St. James Street.

Subscribed Capital, \$500,000

DEPOSITED WITH GOVERNMENT, \$50,000

THOMAS WORKMAN, Ecr. M. P. President
T. JAMES CLAXTON, Ecr. Vice-Président
M. H. GAULT, Ecr. Managing-Director.
R. MACAULAY, Ecr. Secretary.

INSURE
Your Life
Against accidents
in the Sun Mutual of Montreal, grants every
thing desirable in Life or Accident Insu-
rance on the most favorable terms.

Life and endowment policies of all ap-
proved forms, meeting ample security and
moderate cost, under a definite contract.

PELLETIER & BOYD, Agents,
Sorel, P. Q.

Medical Officer.
Dr. M. S. BOULET,
Joliette.

CHARLES LEVESQUE, V. S.
MEDECIN VETERINAIRE
Gradué du College Veterinaire de
Montreal.

Bureau: a Berthier.

PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'a-
dresser à la LEGISLATURE de la
Province de Québec pour obtenir la passa-
tion de BILLS PRIVÉS ou LOCALS, por-
tant concession de privilèges exclusifs ou
de pouvoirs de Corporation pour les fins
commerciales ou autres, ou ayant pour but
de régler les arpentages ou définir des li-
mites, ou de faire toute chose qui aurait
l'effet de compromettre les droits d'autres
parties, sont par les présentes notifiées que,
par les régies du Conseil Législatif et
de l'Assemblée Législative respectivement
données dans la "Gazette Officielle de Qué-
bec," elles sont requises d'en donner UN
MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et dis-
tinctement la nature et l'objet de la dite
demande), dans la "Gazette Officielle de
Québec," en anglais et en français, et aussi
dans un journal anglais et dans un journal
français publiés dans le district concerné et
de remplir les formalités qui y sont men-
tionnées. Le premier et le dernier de tels
avis devant être envoyés au Bureau des
Bills Privés de chaque Chambre. Et toute
personne qui fera application, devra, sous
une semaine de l'apparition de la première
publication de tel avis dans la "Gazette
Officielle," adresser une copie de son bill,
avec la somme de cent piastres, au Greffier
du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés
doivent être présentées dans les deux premiers
semaines de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 14 août 187.

Feuilleton!

LES
MARTYRS DE LA SIBIRIE.

CHAPITRE LV

LA COMMUNION PRÉPARATOIRE.

(suite.)

Demeurée seule, Barbara s'ap-
procha de l'ange endormi. Elle
avait besoin de hair, elle le regarda
avec une joie infernale et mur-
mura:

—Tu vas souffrir, petit hérétique;
tes parents vont pleurer,
mais tu souffriras plus que toi et
plus qu'eux, il souffrira devant
moi, et je me baignerai dans vos
larmes comme dans une rosée de
mai.

Le petit innocent souriait, en re-
muant les lèvres, comme pour faire
un baiser à sa mère.

—Oui, oui, embrasse-la, petit
Russe, ricana la bonne madame
Arbelief; embrasse-la en songe,
car elle ne te verra plus!

Cependant la nuit avançait;
l'heure fixée pour la préparation
du pain de la communion était le
moment où l'étoile de Vénus passerait
sur la même ligne que la
lune.

Quand le moment fut venu, les
anciens, désignés à l'avance, se re-
vêtirent de vêtements blancs.

L'enfant venait de s'éveiller.
On lui mit une robe blanche, un
collier d'or et des bracelets, et
Barbara le fit boire, en le caressant,
pour le calmer. Puis, le posant
sur un plateau, comme dans
un berceau, elle le porta dans la
salle voisine, que les femmes
avaient tendue de draperies et en-
garlandée de verdure.

A l'entrée de la salle, les sectaires
étaient rangés en silence, les hom-
mes d'un côté, les femmes de l'autre.
Le souverain sacrificateur,
Michael Fédorovitch, se tenait au
milieu de la salle, debout devant
un autel, sur lequel étaient posés
trois bassins d'argent, l'un rempli
de farine, le second d'eau tiède, le
troisième de raisins secs.

A l'entrée de l'enfant Jésus, toute
l'assemblée se prosterna et Bar-
bara, s'avançant lentement, pré-
senta le plateau au prêtre. Celui-
ci bénit la victime, traça un signe
sur son front et lui coupa une mèche
de cheveux, qu'il brûla à la
flamme d'une torche.

L'enfant regardait étonné. Il
connaissait Barbara et lui tendit
les bras, en essayant de se soule-
ver, comme pour chercher un re-
fuge dans ses bras.

Elle le recoucha froidement, sans
colère comme sans pitié, et rajusta
les plis de sa robe, pour que
tout se passât convenablement.

On ne pouvait pas être plus sim-
plement et plus naturellement
atroce.

La cérémonie continua. Michael
Fédorovitch depouilla, pièce à
pièce, la victime de ses vête-
ments et, l'élevant au-dessus de
sa tête, il le présenta une à l'ado-
ration de l'assemblée, qui se pro-
sterna.

Alors se passa une scène de
cruauté tellement hideuse, que la
plume se refuse à la décrire.

Un des prêtres prit par les pieds
l'enfant que Barbara tenait par la
tête; un second plaça au-dessous
le vase de farine, et au côté droit,
entre la troisième et la quatrième
côte, le grand-prêtre plongea len-
tement une longue épingle d'ar-
gent.

Jetons un voile sur ces atrocités
trop réelles et avouées plusieurs
fois par les acroptis, devant les tri-
bunaux.

Il serait facile de faire du dra-
me, mais ce drame est tellement
horrible, qu'il répugne.

Quand tout fut fini, que la fari-
ne et les grains de raisins eurent
été convertis en une pâte sanglan-
te, que l'enfant ne fut plus qu'un
cadavre, les prêtres et Barbara la-
vèrent leurs mains, et deux à deux
dans un profond recueillement,
tous les sectaires, hommes et fem-

mes, vinrent recevoir, dans leur
bouche, un fragment de ce pain
ensanglanté, communion prépara-
toire à la grande et dernière com-
munion du lendemain.

A une heure du matin, la pre-
mière partie du drame de l'île
d'Okhon était accomplie.

—Ne trouvez-vous pas que notre
Sibirie est un charmant pays,
madame? disait la jolie Stépa-
nicka à son amie la danseuse, au
moment où le St. Nicolas, pavoisé
de feux de couleur, représentant
les pavillons de tous les gouverne-
ments de Russie, s'élançait vers le
Baikal, en traçant, sur le rapide-
Angara, un long sillage phospho-
rescent.

—Charmant, madame, en vérité,
et si charmant que je voudrais y
vivre et mourir.

—Oh! pas moi. J'y suis née,
mais je n'ai pas envie d'y mourir.

—Eh! madame, interrompit le
comte, à votre âge, on ne meurt
jamais; cette sottise est bonne tout
au plus pour les femmes vieilles
ou laides, n'est-il pas vrai, mou-
sieur Arbelief?

Arbelief causait avec son ami
le général prince Mitved, il tres-
saillit mais ne répondit pas.

Quant à Abraham, assis, seul à
l'avant du navire, il regardait
l'horizon lointain, cherchant à dé-
couvrir le premier cote Baikal,
dans lequel se dressait l'île du
tael.

CHAPITRE LVI

UNE DOUBLE PARTIE DE PLAISIR.

An bas des rapides, qu'à cause
de la force des eaux, en cette sai-
son, il était impossible à un bateau
à vapeur de remonter, le Saint-
Nicolas vint accoster à une sorte
de promontoire, auquel aboutissait
la route de la crèche, au sommet
de laquelle on voyait serpenter
comme des pygmées, les Cosaques
partis la veille pour l'expédition.

Sur le tapis de mousse qui après
avoir recouvert le rocher, retom-
bait en pendante draperie jusqu'à
la surface de l'Angara, et sous un
frais bouquet de bouleaux, scéen-
laires, une table somptueusement
servie attendait les voyageurs.

C'était une délicate attention,
non pas de l'Oars-Gris, qui jamais
ne songeait qu'à lui, mais de Ye-
rasim Arbelief et, chose à peine
croyable, de son ami Sa Haute
Noblesse le juif Abraham.

Après une nuit passée à la belle
étoile, à admirer le paysage splen-
dide qui se déroulait le long des
rives de l'Angara, un excellent dé-
jeuner était une surprise trop
agréable pour ne pas être saluée
avec joie, et personne, parmi les
voyageurs, ne fit éclater la sienne
aussi bruyamment que le gouver-
neur qui, depuis pres de deux
heures, méditait tristement sur la
nécessité d'attendre jusqu'au Bai-
kal, pour s'y procurer quelques
poissons, auxquels il ne faisait
même pas l'honneur de les com-
parer avec les pâtés de gibier à
croute dorée et les quartiers de
venaison fumants entre des cara-
fes de vins et de liqueurs dont le
cristal réfléchissait les teintes bril-
lantes du rubis et de la topaze.

Seul, le comte n'était pas très-sa-
tisfait de cette galanterie à laquel-
le il n'avait pas pensé.

—En vérité, charmante fée, dit-
il à la Bagratief, en lui offrant la
main pour traverser la passerelle,
vous faites de miracles incompa-
rables.

—Voilà se dont je ne me dou-
tais pas; quel miracle ai-je donc
opéré?

—Vous convertissez les juifs,
sourit-il, charmé d'avoir tant d'es-
prit.

—Oh! fit-elle, je ne me croirai
vraiment magicienne que lorsque
je pourrai faire une chose bien
plus difficile.

(A Continuer)

NOUVELLES DIVERSES.

Atrocité.—Un résident de Little-
ton (Virginie occidentale) nommé
John Wallace, arrêté dernièrement
comme meurtrier présumé de sa
belle-sœur, du baby de celle-ci et
d'une jeune fille, Mary Church, s'est
reconnu l'auteur des trois assassinats.
Plusieurs citoyens de Little-
ton ont tiré de ce misérable une ven-
geance plus odieuse encore que le
crime abominable qu'il avait lui-
même commis. Dimanche matin, le
garde de faction devant la porte de
la maison où le meurtrier était en
ferme, a subitement été entouré par
vingt cinq hommes armés qui, sur
son refus de les laisser passer, ont
tiré en l'air quelques coups de pisto-
let.

Le garde sans s'opiniâtrer davanta-
ge dans sa résistance, s'est enfui à
toutes jambes, et les visiteurs, péné-
trant dans une salle du rez de chaus-
sée où brûlaient plusieurs lampes,
les ont éteintes, puis ont déchargé
leurs revolvers contre le plafond de
la chambre au-dessus, occupée par
le prisonnier sous la surveillance
d'un autre garde.

John Wallace, en entendant ce va-
carme, est tombé à genoux et s'est
mis à prier et à sangloter. Un ins-
tant après, la porte de sa chambre a
été ouverte brusquement, et les jus-
ticiers ont fait leur entrée. "Mon
Dieu! s'est-il écrié, ne me tuez pas!
Épargnez moi!" Des ricaneurs
grossiers ont été la seule réponse à
cet appel. En un clin d'œil le garde a
été rassé, et on lui a peigné des
sins un moment pour le mettre dans
l'impossibilité matérielle de bouger.
Ensuite Wallace a été étendu sur le
dos et on lui a attaché les bras. Pen-
dant cette opération la sueur inon-
dait son visage, et il a dit d'une voix
entrecoupée: "Ne m'assassinez pas!
Pour l'amour de Dieu, laissez-moi le
temps de prier. Je desire voir un
ministre." "Assassin! a répondu
un des bourreaux, miss Church de-
sire vous voir, et par Dieu! elle vous
verra bientôt!" Une longue corde a
été attachée solidement autour du
cou du patient, qui a été traîné tête
première au bas de l'escalier, puis
hors de la maison et jusque sur la
voie ferrée.

Tantôt il implorait la pitié, tantôt
il prononçait des imprecations ou des
cris de souffrance, sans obtenir d'autre
réponse que des éclats de rire.
Les vingt cinq barbares, s'étant at-
tachés à la corde les uns derrière les
autres, se sont mis à courir aussi
vite que possible. De temps à autre
ils ralentissaient leur course, afin de
varier le supplice. L'homme qui tra-
vaillait s'efforçait pendant ces re-
pâts de se mettre sur ses pieds, et
quand il était à moitié relevé, une
secousse subite le faisait retomber
et les sauvages recommençaient à
courir. Ils se sont arrêtés à un mille
environ de Littleton, ont pendu leur
proie, déjà morte probablement, à
un arbre au bord du chemin, et se
sont dispersés.

Un train de chemin de fer de Bal-
timore et Ohio a passé dans cet en-
droit à 6 heures du matin. Un peu
avant d'y arriver, ce corps humain
se balança à une branche d'arbre a
été aperçu et a excité un grand inté-
rêt parmi les passagers. A la de-
mande générale, les freins ont été
serres et le train a passé très lente-
ment devant le pendu, afin que cha-
cun pût se rassasier les yeux de ce
spectacle.

Les autorités, prévenues le moment
d'après, ont fait descendre John Walla-
ce. Le cou était rompu, la colonne
vertébrale brisée, et le corps entier
n'était qu'une plaie hideuse. Le cor-
oner a convoqué en grande hâte un
jury, dont le verdict a déclaré que le
défunt avait été pendu par des in-
connus.

On a trouvé dans les vêtements du
supplicié une lettre non datée, adres-
sée à sa femme.

Cette lettre avouait de nouveau sa
culpabilité, demandait à Dieu d'avoir
pitié de lui, et priait sa femme de
lui écrire encore une fois.

La banque Lechmerc, de
Cambridge (Massachusetts), vien-
d'être dévalisée suivant un procédé
qui a eu deux précédents récents à
New York. C'était samedi à deux
heures de l'après-midi. Le prési-
dent de la banque, M. Lewis Hall,
était seul au bureau. Un buggy,
s'est arrêté devant la porte, et l'hom-
me sautant à terre, est venu prier
M. Hall de vouloir bien se déranger:
une minute pour une affaire que la
dame restée en voiture désirait tra-
cter avec lui. M. Hall, accompagné
de l'émisnaire, s'est avancé sur le
trottoir jusqu'au buggy, et la dame
l'a informé qu'elle désirait acheter
une traite sur une banque de Pro-
vidence. En même temps elle a sor-
ti de sa poche un rouleau de dollars

l'argent et a commencé à les comp-
ter. L'opération menaçait de traie-
ner en longueur. M. Hall a fait ob-
server qu'il n'avait pas le temps d'at-
tendre, et il est rentré dans son bu-
reau. A peine y eut-il qu'il a enten-
du le buggy partir à bride abattue.
Un soupçon lui a traversé l'esprit, et
un rapide examen lui a révélé que
pendant les deux minutes au plus
qu'il dura son absence trois porte-
feuilles avaient disparu. L'un con-
tenait une somme de \$3,000, apparte-
nant à la banque. Les deux autres
renfermaient pour \$47,000 de titres,
propriété de plusieurs particuliers.

L'homme qui était venu appeler
M. Hall de la part de la dame au
buggy était ressorti en même temps
que lui, il est certain que le coup a
été fait par un troisième complice.
Il est probablement caché derrière
la porte, d'où il a du entrer dans le
bureau, à l'instant où M. Hall en es-
sorti.

RÉTRIBUTION.—Un des plus dange-
reux affiliés de l'association des Molly
Maguires, Thomas Fisher, qui
était chef de la société pour la région
de Summit Hill, a été pendu la se-
maine dernière à Mauch Chunk
(Pennsylvanie). Le condamné est un
homme de bonne éducation et jouis-
sant d'une certaine fortune, deux
points très rares chez ses associés et
qui le rendaient d'autant plus re-
doutable. Sa fortune lui a permis
de se faire défendre par les plus ha-
biles avocats du pays, et il a obtenu
une série de sursis à son exécution;
mais la commission des pardons a
définitivement refusé d'intervenir en
sa faveur. En apprenant que tout
espoir était perdu, Thomas Fisher,
qui avait conservé jusqu'alors une
attitude de bravade, est tombé dans
un profond abattement.

Après une conversation avec le
père Bunce, il a annoncé l'intention
de faire, avant de mourir, des révé-
lations complètes sur l'organisation
des Molly Maguires.

LES DERNIERS SUPPLIÉS.—Thomas
Fisher, délégué de comté de l'ordre
des Molly Maguires, a été pendu
jeudi dans le corridor de la prison
de Mauch Chunk (Pennsylvanie). Il
avait été condamné à mort pour par-
ticipation à l'assassinat de Morgan
Powell, à cause de son refus d'em-
ployer un homme recommandé par
la société. Thomas Fisher, en sa
qualité de délégué, rassembla les
hommes de sa section et fit tirer au
sort les noms de ceux à se charger
de l'exécution de l'arrêt. Les meur-
triers désignés pour cette mission
étaient au nombre de six, dont deux
ont obtenu leur grâce par la dénon-
ciation de leurs complices. Le coup
de pistolet qui tua Powell fut tiré
par un nommé Yellow Jack Dono-
hue, auquel Fisher compta ensuite
une somme de \$30 pour sa peine.

Thomas Fisher est monté sur l'é-
chafaud avec calme et a commencé
à lire une longue déclaration écrite.
Mais il a interrompu sa lecture au
bout d'un moment, en faisant obser-
ver que ce n'était pas la peine d'a-
chever, attendu que le document
s'était publié. C'est une protestation
d'innocence excessivement diffuse et
rapportant une foule de détails étran-
gers au sujet.

Le supplicé est mort presque sans
convulsions.

Thomas Fisher est le quinzième
membre de l'association des Molly
Maguires qui ait été pendu depuis le
mois de juin dernier.

—Les frères Joseph et George
Brassell, âgés de 20 et 23 ans, con-
damnés à mort comme meurtriers
d'un de leurs camarades, Russell
Allison, ont été pendus mercredi à
Cookeville (Tennessee). Pendant le
service religieux, George a tiré de sa
poche une bouteille de whiskey et
l'a vidée d'un trait. Puis il a crié
d'une voix forte aux jeunes gens pré-
sents qu'il leur conseillait de ne pas
suivre son exemple et de s'abstenir
de boire des liqueurs. Quant à lui,
étant sur le point de mourir, il se
croyait excusable de boire un bon
coup pour la dernière fois. Il a dé-
claré ensuite que son frère et lui
avaient menés des tige le plus tendre
une existence de bandits, qu'ils ap-
partenaient à une bande de contre-
facteurs, et que pour sa part il avait
commis neuf assassinats.

Joseph Brassell a parlé après son
frère et a confessé aussi plusieurs
meurtres, entre autres celui d'une
femme qu'il avait tuée à cause de
son refus de lui donner un melon
d'eau.

Il existait dans le public de nom-
breuses sympathies pour ces jeunes
gens, et jusqu'au dernier moment on
a craint une tentative de délivrance.
Ils sont morts avec résignation,
après s'être mutuellement embrassés
à plusieurs reprises.

JOLIETTE

MARDI, 9 AVRIL 1878.

Contradictions des Libéraux.

L'une des principales raisons alléguées par le Lieutenant-Gouverneur pour justifier le renvoi du ministre De Boucherville, est que ce ministre n'a pas voulu priver les chemins de fer de la rive Sud du montant de l'octroi que la chambre leur avait accordé.

On sait que le Lieut.-Gouverneur s'est plaint de ce que M. De Boucherville n'a pas accepté son avis sur cette question et qu'il a persisté à vouloir accorder de l'aide aux compagnies de chemin de fer de la Rive Sud.

Il frappa à gauche et à droite au point que dans ses divagations, il osa attaquer M. Hypolite Cornéliier, qui s'était tenu, jusqu'à dimanche, dans une réserve complète, et dans une abnégation digne d'éloge.

A Ste. Melanie, même succès de la part de M. le Dr. Sheppard contre M. Charles Rivest, qui s'en est donné pendant 35 minutes, sans arrêter. Ce candidat futur n'a pas toujours la mémoire heureuse; M. Edd. Guilbault, maire de Joliette, qui se trouvait là, lui dit: Il y a quelque temps M. Rivest, vous êtes venu me dire à mon bureau que vous étiez conservateur; et aujourd'hui vous parlez contre les conservateurs.

M. A. Fontaine a parlé à St. Ambroise de Kildare, dans les intérêts du parti conservateur, et M. le Dr. Desmarais (le Dr. Desmarais) pour le candidat libéral. Les deux orateurs furent attentivement écoutés.

Il n'y a rien de surprenant de voir Ste. Beatrix unie comme un seul homme pour voter pour le candidat que le parti conservateur a choisi et supporté unanimement.

M. Tremblay, de la Gazette de Joliette, avec M. le Dr. James Leprohon et M. Delisle ont tour à tour adressé la parole à la paroisse de St. Alphonse et ont été suivis par l'unanimité de l'assemblée, moins deux, qui finirent par marcher avec leur paroisse qui tient à ne faire aucune division.

M. Auguste Guilbault, qu'on appelle le candidat ou le capitaine, était à St. Jean de Matha dimanche dernier; il a parlé pendant une vingtaine de minutes, durant lesquelles il a énuméré ses titres à la candidature du comté de Joliette: Il se dit cultivateur, indépendant et catholique, et accordant son appui à M. Joly, M. J. Martel, avocat, répondit à M. le candidat: "Comment, vous vous présentez comme cultivateur, et vous avez voté en 1863 contre M. Cornéliier qui est un cultivateur et un cultivateur instruit et capable."

"Vous avez voté contre M. Cornéliier en 1867." "M. Cornéliier s'est présenté en 1863 comme cultivateur indépendant, et vous avez voté contre lui, n'est-ce pas, M. Guilbault." "Oui, monsieur."

"Vous vous présentez comme catholique, et vous supportez M. Joly, un protestant calviniste, chef de l'administration de la Province de Québec."

"Vous n'êtes pas conséquent, vous n'êtes pas capable."

M. Guilbault doit savoir qu'il lui vaudrait mieux rester chez lui, une autre année, et ne pas faire de cabale en pure perte.

Les nouvelles que nous recevons de St. Côme et de St. Paul et de toutes les paroisses du Comté nous assurent que le candidat conservateur obtiendra une majorité d'au moins 300 voix.

faire son devoir, au jour du vote, et se moquer des habérics hypocrites des hommes que M. le candidat libéral envoie à sa défense.

A Ste. Elizabeth, M. le Dr. Beaupré, deux fois candidat rouge, et deux fois candidat battu, paraît avoir élu domicile dans sa paroisse où il attend l'effet de ses remèdes et l'expérience de ses médecines. Il semble avoir oublié qu'il a su faire des comptes avec un nouveau tarif et faire à ses anciennes bonnes pratiques, des médicaments qui leur avaient donné mal au cœur pour le parti libéral.

Il frappa à gauche et à droite au point que dans ses divagations, il osa attaquer M. Hypolite Cornéliier, qui s'était tenu, jusqu'à dimanche, dans une réserve complète, et dans une abnégation digne d'éloge.

A Ste. Melanie, même succès de la part de M. le Dr. Sheppard contre M. Charles Rivest, qui s'en est donné pendant 35 minutes, sans arrêter. Ce candidat futur n'a pas toujours la mémoire heureuse; M. Edd. Guilbault, maire de Joliette, qui se trouvait là, lui dit: Il y a quelque temps M. Rivest, vous êtes venu me dire à mon bureau que vous étiez conservateur; et aujourd'hui vous parlez contre les conservateurs.

Ste. Melanie sera plus disposée que jamais à repousser les libéraux.

M. A. Fontaine a parlé à St. Ambroise de Kildare, dans les intérêts du parti conservateur, et M. le Dr. Desmarais (le Dr. Desmarais) pour le candidat libéral. Les deux orateurs furent attentivement écoutés.

Il n'y a rien de surprenant de voir Ste. Beatrix unie comme un seul homme pour voter pour le candidat que le parti conservateur a choisi et supporté unanimement.

M. Tremblay, de la Gazette de Joliette, avec M. le Dr. James Leprohon et M. Delisle ont tour à tour adressé la parole à la paroisse de St. Alphonse et ont été suivis par l'unanimité de l'assemblée, moins deux, qui finirent par marcher avec leur paroisse qui tient à ne faire aucune division.

M. Auguste Guilbault, qu'on appelle le candidat ou le capitaine, était à St. Jean de Matha dimanche dernier; il a parlé pendant une vingtaine de minutes, durant lesquelles il a énuméré ses titres à la candidature du comté de Joliette: Il se dit cultivateur, indépendant et catholique, et accordant son appui à M. Joly, M. J. Martel, avocat, répondit à M. le candidat: "Comment, vous vous présentez comme cultivateur, et vous avez voté en 1863 contre M. Cornéliier qui est un cultivateur et un cultivateur instruit et capable."

"Vous avez voté contre M. Cornéliier en 1867." "M. Cornéliier s'est présenté en 1863 comme cultivateur indépendant, et vous avez voté contre lui, n'est-ce pas, M. Guilbault." "Oui, monsieur."

"Vous vous présentez comme catholique, et vous supportez M. Joly, un protestant calviniste, chef de l'administration de la Province de Québec."

"Vous n'êtes pas conséquent, vous n'êtes pas capable."

M. Guilbault doit savoir qu'il lui vaudrait mieux rester chez lui, une autre année, et ne pas faire de cabale en pure perte.

Les nouvelles que nous recevons de St. Côme et de St. Paul et de toutes les paroisses du Comté nous assurent que le candidat conservateur obtiendra une majorité d'au moins 300 voix.

HYPOCRISIE LIBÉRALE.

Les libéraux continuent à s'apitoyer sur le sort des municipalités qui ont souscrit les deux millions que le gouvernement conservateur voulait les forcer à payer. A les entendre, le projet de loi autorisant le gouvernement à procéder sommairement contre ces municipalités et à prélever sur les biens des contribuables le montant dû par les municipalités récalcitrantes, était tellement arbitraire que le Lieut. Gouverneur ne pouvait faire autrement que de chasser les ministres qui l'avaient proposé, sans même leur permettre de lui demander de réserver ce bill à la sanction du Gouverneur-Général, comme il l'a fait depuis qu'il s'est entouré de ses complices en usurpation.

Ces mêmes libéraux viennent d'approuver à Ottawa une loi concernant l'établissement de Municipalités cantonales dans le District de Keewatin, laquelle loi pourroit à ce que les taxes soient prélevées sommairement sur les biens meubles et effets des contribuables dix jours après que la demande aura été faite du paiement des dites taxes. Et Lord Dufferin n'a pas jugé à propos de renvoyer M. MacKenzie!!!

RALLIONS NOUS.

Nous sommes en élection; des deux côtés les drapeaux ont été hissés pour rallier des amis et des défenseurs. Soyons fidèles à l'appel suprême de la patrie menacée dans sa constitution et sa liberté. L'Etendard glorieux du parti conservateur ne sera pas déployé en vain; vail lants défenseurs de nos droits, de nos institutions politiques et religieuses, tous, réunissons-nous, sous son ombre bénie, pour protester énergiquement contre l'acte odieux de celui qui a aussi iniquement abusé du pouvoir qui lui a confié. La politique infâme de Letellier et de MacKenzie son aviseur, ne portera pas ses fruits: à l'astuce et à l'hypocrisie, nous opposerons la franchise et la vérité. L'erreur passera, mais la vérité doit subsister et aura triomphé. Nous ne laisserons pas ces libéraux vier, gouailleurs et insultants, chanter victoire au milieu de nous; nous travaillerons et nous renuissurons à leur faisant éprouver du silence en leur faisant éprouver du silence, une de ces défaites humiliantes qu'ils devront s'accoutumer à consigner dans leurs annales. A nous incombent donc l'impérieuse nécessité, le glorieux devoir de nous opposer courageusement au flot envahissant de ce libéralisme rongeur qui menace ce que nous avons de plus cher: notre religion et notre patrie.

Notre religion; puisque les chefs de ce parti anti-religieux ont fait plus qu'insinuer que la Législature devait pourvoir à abolir nos processions religieuses: ces processions si émouvantes de la St. Marc, où, au retour de la belle saison, tout un peuple plein de foi et de ferveur, innoce, par des chants et des hymnes pieux, le Dieu éternel de bœuf les grains que l'agriculteur confie à la terre, de les faire croître et produire des fruits abondants; ces processions grandioses de la Fête Dieu, alors que toutes les populations se pressent autour du Signe auguste et vénéré de notre Rédemption, faisant cortège à Dieu lui-même que l'on promène triomphalement par nos rues pavées de fleurs et de guirlandes, rendent un hommage éclatant et solennel à la Majesté Suprême et témoignent dignement de leur amour et de leur vénération pour l'auguste divinité. On veut bannir et abolir ces processions si éminemment nationales et religieuses de la St. Jean Baptiste si propres à allumer dans le cœur du Canadien un sincère amour pour sa religion et sa patrie. C'est alors surtout que l'Eglise et l'Etat semblent s'allier et se donner la main pour travailler ensemble au bonheur de leurs enfants communs.

Notre patrie aussi est en danger puisqu'elle est menacée du despotisme et de l'esclavage. On veut l'assujettir indignement à la volonté et au bon plaisir d'un lieutenant-gouverneur. Pour des hommes comme nous canadiens français, qui sommes nés et faits pour vivre libres sous un ciel libre, pour nous qui préférons mourir que de mener une existence sans liberté, on prépare les chaînes odieuses de la servitude! L'épée flamboyante de Damoclès, brille, menaçante, au-dessus de nos têtes, à nous nous laisser se rompre le tissu léger qui la retient sans nous lever pour crier à la trahison et à la perfidie? Quoi! un lieutenant-gouverneur pourra, à son gré, promulguer les lois les plus absurdes et les plus odieuses, faire la paix ou la guerre, lever des impôts, prononcer sur le divorce, permettre ou défendre la polygamie sans que le peuple se lève pour protester énergiquement contre cette violation de ses nobles prérogatives. Non! le peuple est libre et il est jaloux de sa liberté! Le peuple est son propre souverain et il est fier de sa puissance. En dépit de toute cabale et de toute politique qui saura conserver intactes et pures cette liberté et cette puissance qu'il s'est acquises au prix de tant de travaux et de combats. Allons! montrons-nous franchement conservateurs, montrons que nous voulons conserver sans tâche et sans atteinte, nos droits et notre constitution. Nos ennemis dans l'ombre et le silence, ourdisent leurs trames, mais nous saurons dévoiler leurs complots et les mettre à néant. Des sentinelles sont partout: nuit et jour, prêtes au combat, elles veillent; elles veillent pour nous sauvegarder et éloigner de nous le danger. Vienne le jour du combat et nous verrons que ces vigies n'auront point en vain sacrifié leur temps et leurs peines. Vienne le premier mai, et nous aurons la suave consolation de voir que le peuple aura compris ses intérêts et qu'il s'unira à ses amis et à ses défenseurs. Vienne le premier mai et alors tout le peuple pourra jubiler et faire éclater sa joie car ce jour là sera celui de son affranchissement et de son triomphe.

LA BANQUE DE MONTREAL.

Les libéraux font beaucoup de bruit d'un prétendu acte de générosité que vient d'accomplir cette institution en faveur de la province de Québec. Elle aurait réduit de un pour cent le taux de l'intérêt qu'elle avait déclaré vouloir d'abord charger au trésorier, l'Hon. M. Church, sur un emprunt de \$500,000.

Ce serait un mystère pour bien du monde si un bill qui vient d'être présenté aux Communes, par le gouvernement libéral, n'en eût déjà donné la clé.

M. MacKenzie, par ce bill, a voulu se faire donner le droit de louer une a une compagnie quelconque la ligne de Pembina à la rivière rouge, actuellement en construction.

Or il paraît que M. N. Stephens, président de la Banque de Montréal, M. Angus et M. D. A. Smith, M. P., tous trois directeurs de cette banque sont les membres de cette compagnie qui veut favoriser M. MacKenzie.

Ceux qui connaissent toute la transaction affirment qu'il se cache, sous tout cela, une spéculation qui va mettre entre les mains de ces honnêtes banquiers plusieurs cent mille piastres de bénéfice, dont un pourcentage devra être jeté dans le fond électoral des libéraux.

Chaque jour apporte de nouvelles preuves du complot abominable que ces hommes ont fait avec les grils d'Ontario pour jeter comme une proie la province de Québec entre leurs mains.

Quelle hideuse figure aura dans l'histoire ce lieutenant-gouverneur canadien français qui a consenti à faire partie de cette odieuse intrigue? Quelles faces de traitres auront ces cyniques politiciens qui, moyennant finances, auront ainsi cherché à enlever à la population le contrôle de ses destinées et à lui ravir des institutions libres acquises au prix de tant de travaux et de tant de sacrifices! —Nouveau Monde.

NOUVELLES DIVERSES.

Les orateurs libéraux vous disent partout que le lieutenant-gouverneur a renvoyé ses ministres pour vous empêcher de payer des taxes. Vous ne pouvez croire pareil mensonge, parce que vous savez que l'ex-senateur Letellier de lieutenant-gouverneur était en 1874, l'un des ministres du gouvernement rouge qui vous a imposé trois millions de piastres de taxes, (\$3,000,000) M. le sénateur Letellier n'avait pas alors beaucoup de tendresse pour le peuple et il l'obligeait à payer des millions pour permettre au ministère libéral de gaspiller les deniers publics.

—Canadien.

—Nous lisons dans le Courrier de St. Hyacinthe:

"Ant. Brodeur, cultivateur de Roxton-Falls, est le candidat conservateur dans le comté de Shefford, contre le notaire Lafontaine. Des délégués de toutes les paroisses du comté ont fait ce choix et ils ont bonne chance de réussir. L'hon. M. Laframboise a été prié de résigner parce que les électeurs voulaient un homme du comté."

"Nous espérons que le jour de la votation, la majorité des électeurs du comté donnera gain de cause à M. Brodeur et renverra M. Lafontaine au sein de sa famille. Courage et succès aux amis conservateurs."

—Un Étudiant.

ECONOMIE DES LIBÉRAUX.

Le 1er juillet 1873 la dette publique était de cent trente millions. Après quatre années d'économie libérale elle s'est trouvée réduite à cent quarante quatre millions. Le 1er juillet 1877, elle était de cent soixante et quatorze millions. Soit une augmentation de 11 millions par année. Quelle magnifique affaire pour la Province, si M. Letellier pouvait réussir à nous gratifier d'une administration décidée à économiser malgré nous à même les deniers publics.

LES VÉRITABLES TAXEURS.

Qui sont les véritables taxeurs! les libéraux. Chaque fois qu'ils sont arrivés au pouvoir, leur premier soin a été d'accabler le peuple de lourdes et d'inutiles taxes. Voici comment ils ont taxé le cuir en 1863:

Table with 2 columns: Description of tax and Amount. Includes taxes on leather for tanning, shoe-making, and other uses.

Et ils ne font pas oublier que le gouvernement qui a imposé ces taxes qui frappent les classes ouvrières et non les classes aisées, était un gouvernement rouge, dont l'hon. Luc Letellier de St. Just, le prétendu ami du peuple, faisait partie.

LA BANQUE DE MONTREAL.

Les libéraux font beaucoup de bruit d'un prétendu acte de générosité que vient d'accomplir cette institution en faveur de la province de Québec. Elle aurait réduit de un pour cent le taux de l'intérêt qu'elle avait déclaré vouloir d'abord charger au trésorier, l'Hon. M. Church, sur un emprunt de \$500,000.

Ce serait un mystère pour bien du monde si un bill qui vient d'être présenté aux Communes, par le gouvernement libéral, n'en eût déjà donné la clé.

M. MacKenzie, par ce bill, a voulu se faire donner le droit de louer une a une compagnie quelconque la ligne de Pembina à la rivière rouge, actuellement en construction.

Or il paraît que M. N. Stephens, président de la Banque de Montréal, M. Angus et M. D. A. Smith, M. P., tous trois directeurs de cette banque sont les membres de cette compagnie qui veut favoriser M. MacKenzie.

Ceux qui connaissent toute la transaction affirment qu'il se cache, sous tout cela, une spéculation qui va mettre entre les mains de ces honnêtes banquiers plusieurs cent mille piastres de bénéfice, dont un pourcentage devra être jeté dans le fond électoral des libéraux.

Chaque jour apporte de nouvelles preuves du complot abominable que ces hommes ont fait avec les grils d'Ontario pour jeter comme une proie la province de Québec entre leurs mains.

Quelle hideuse figure aura dans l'histoire ce lieutenant-gouverneur canadien français qui a consenti à faire partie de cette odieuse intrigue? Quelles faces de traitres auront ces cyniques politiciens qui, moyennant finances, auront ainsi cherché à enlever à la population le contrôle de ses destinées et à lui ravir des institutions libres acquises au prix de tant de travaux et de tant de sacrifices! —Nouveau Monde.

NOUVELLES DIVERSES.

Les orateurs libéraux vous disent partout que le lieutenant-gouverneur a renvoyé ses ministres pour vous empêcher de payer des taxes. Vous ne pouvez croire pareil mensonge, parce que vous savez que l'ex-senateur Letellier de lieutenant-gouverneur était en 1874, l'un des ministres du gouvernement rouge qui vous a imposé trois millions de piastres de taxes, (\$3,000,000) M. le sénateur Letellier n'avait pas alors beaucoup de tendresse pour le peuple et il l'obligeait à payer des millions pour permettre au ministère libéral de gaspiller les deniers publics.

—Canadien.

—Nous lisons dans le Courrier de St. Hyacinthe:

"Ant. Brodeur, cultivateur de Roxton-Falls, est le candidat conservateur dans le comté de Shefford, contre le notaire Lafontaine. Des délégués de toutes les paroisses du comté ont fait ce choix et ils ont bonne chance de réussir. L'hon. M. Laframboise a été prié de résigner parce que les électeurs voulaient un homme du comté."

"Nous espérons que le jour de la votation, la majorité des électeurs du comté donnera gain de cause à M. Brodeur et renverra M. Lafontaine au sein de sa famille. Courage et succès aux amis conservateurs."

—Un Étudiant.

—On croit maintenant que le double meurtre commis à St. Alexandre, P. Q., il y a environ dix ans, a été l'œuvre du malheureux Lepage, qui a été récemment exécuté à Concord.

—Une assemblée des électeurs du comté de Berthier, tenue lundi dernier à Berthier, a choisi M. Joseph Robillard, commerçant de Lanoraie comme candidat conservateur en opposition à l'ex-député libéral, M. Sylvestre, M. Robillard a accepté.

M. M. Mathieu député de Richelieu, McConville de Joliette, et Dostaler de Berthier, adressèrent la parole à l'assemblée après le candidat, et elle n'eut pour eux que des applaudissements.

M. Sylvestre essaya une pénible défense qu'il voulut faire appuyer par le témoignage de M. Ernest Desrosiers. Mais l'assemblée refusa d'entendre les balivernes de ce monsieur. Les conservateurs sont remplis d'espoir.

—Les journaux libéraux annoncent que M. Larochelle, conservateur, aura pour opposant M. Paradis, libéral, dans le comté de Dorchester.

—Le Courrier du Canada dit:

D'après les nouvelles que nous recevons, nous avons la plus grande confiance dans l'élection de M. Vallée, à Rimouski. Nous tenons de bonne source que M. Chauveau sera entre en pourparlers avec un député et candidat actuel, pour l'engager à lui céder son mandat dans le cas, fort probable, où Rimouski le rousserait.

—Les sénateurs catholiques et les membres catholiques de la Chambre des Communes ont signé une adresse au Pape Léon XIII, le félicitant de son accession au Suprême Pontificat.

—Le 6 mai prochain, la planète Mercure passera sur le disque du soleil. Les astronomes se préparent à observer avec le plus grand soin ce phénomène. Ils espèrent en tirer des données qui feront faire des progrès à cette belle science.

—On vient de découvrir en Angleterre une fraude des plus ingénieuses. Au moyen d'une certaine composition chimique appliquée sur l'écriture d'un cheque ou d'une traite ordinaires, en plaçant le papier devant deux feuilles de papier buvard, dans une presse à copier et en lui faisant subir plusieurs pressions répétées, l'écriture qui a été humectée par la composition chimique disparaît entièrement, et on peut y substituer une autre écriture.

—Une mine que l'on dit être extrêmement riche a été découverte dans la Vallée du Naur, en Norvège. Ceux qui l'ont découverte ont reçu du gouvernement une récompense de \$1000,000.

—Le télégraphe transmet la douloureuse nouvelle de la mort de L. P. Turcotte, bibliothécaire de l'Assemblée Législative de cette province, arrivée à Québec. M. Turcotte n'était âgé que de 35 ans. Son talent comme écrivain et historien était bien connu et sa mort prématurée causera un regret universel.

—L'ex-Premier, l'Hon. M. De Boucherville, a fait passer à Son Excellence le Gouverneur-Général, par l'entremise du Secrétaire d'Etat, l'Hon. M. Scott, sa réponse aux Explications qui expliquent si peu le cas du Lieutenant-Gouverneur.

—Une dépêche du câble reçue à Ottawa par le sénateur MacPherson, dit que la cause relative à l'arbitrage quant au partage des dettes actives et passives de la ci-devant provinces du Canada, entre les provinces d'Ontario et de Québec, a été décidée contre cette dernière par le comité judiciaire du Conseil Privé. Cette décision est très grave pour le Bas Canada qu'elle affecte pour un montant de cinq à six millions de piastres. On ne connaît pas encore quels sont les motifs du jugement, mais le principal doit être probablement que quand une question est soumise à des arbitres, la décision de la majorité fait loi.

—Nouveau Monde.

—Plusieurs personnes sont mortes subitement, il y a quelques jours, d'une maladie contractée pendant qu'ils déchargeaient une cargaison de chiffons venant d'Égypte, à un moulin à papier de New Haven.

—Des bandits de la province de Gordone, Espagne, enlevèrent dernièrement un petit garçon de 7 ans appartenant à une riche famille de Gabra, et envoyèrent une lettre à son père, lui demandant une rançon de \$5,000. L'argent n'ayant pas été envoyé à l'heure et au lieu indiqués, les brigands coupèrent le cou de l'enfant, et disposèrent son corps, pendant la nuit, près de la maison de sa famille.

—Les capitaux investis par les marchands de glace dans la ville de New York, se montent à cinq millions de piastres.

—La maison du gouverneur, à Frankfort Ky, est un ancien édifice tombant en ruine, bâti en 1808, et deux des ouvriers qui ont aidé à la construire, Metcalf et Letcher, l'ont ensuite occupée comme gouverneurs; le premier était maçon et le second, manœuvre.

UN BOURREAU PENDU.—Un trait d'audace inouïe, qui dénote toute l'énergie de la race nègre, vient de se produire à Midiana (Amérique).

Le tribunal de Midiana y avait condamné à être pendus, quatre nègres du district, pour crimes et incendies.

Le bourreau venait de pendre trois des condamnés et s'apprêtait à passer le nœud coulant au cou du quatrième, William Bodd, quand ce dernier doué d'une force musculaire peu commune, se débarrassa de ses liens, saisit le bourreau de bras-le-corps, lui mit la tête dans le nœud et lança son corps dans le vide.

Un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines, pendant qu'on se hâta de porter secours au bourreau, Bobb essaya de s'enfuir. Il fut repris aussitôt et parvint avec peine, à se soustraire à la fureur des assistants. Peu après, il reprit la place du bourreau qui, à demi asphyxié, dut laisser à ses aides, le soin de finir l'opération.

LES CAISSES DE SURETÉ.—A une heure du matin, vendredi, quatre individus ont enfoncé la porte du magasin d'épicerie de James Jamison, à Piedmont (Virginie occidentale), puis ont fait sauter le coffre de sûreté avec une charge de poudre. Le bruit de l'explosion ayant éveillé le constable du village, qui est le plus proche voisin de l'épicerie, ce digne fonctionnaire a mis le nez à la fenêtre. Mais un cinquième larron, laissé en faction dans la rue, l'a immédiatement ajusté avec un pistolet, en plaçant devant la bouche l'index de la main gauche. Le constable a compris, il a refermé la fenêtre et s'est remis au lit. Quelques heures après, quand il a fait jour et que la plupart des habitants de Piedmont ont été levés, il a convoqué précipitamment un posse, à la tête duquel il est allé inspecter le théâtre des opérations de la nuit. Tout le contenu du coffre de sûreté avait disparu, savoir: \$1,500 en argent; \$30,000 en titres du gouvernement et \$40,000 environ en notes particulières. Toute fois, comme ces notes ne pouvaient être d'aucune utilité aux voleurs, ils s'en sont débarrassés en les jetant dans une boutique voisine de forg-ron où on les a retrouvés en un jour partie.

—La même nuit des personnages masqués ont pénétré par effraction dans l'établissement de la banque de South Pueblo, à Pueblo (Colorado) où le caissier, M. Banks, a son logement. Il a été forcé d'ouvrir sa caisse, et comme elle ne renfermait que \$5,000, les masqués ont pris par surcroît la montre de M. Banks, sans oublier la chaîne.

—Cinquante quatre compagnies de chemins de fer ont failli aux Etats-Unis, l'année dernière.

NOTES LOCALES.

A propos du discours prononcé par M. Auguste Guilbault, à St. Felix d'Valois, dimanche, le 30 mars dernier, nous avons dit que sept personnes seulement avaient écouté le discours du candidat libéral. C'est une erreur. Toutes les personnes présentes ont écouté M. Guilbault, mais sept personnes seulement l'ont suivi sur son invitation.

—Les pluies considérables des journées de vendredi, samedi et dimanche ont fait beaucoup de bien à la terre qui sera, après quelques jours de beau temps, prête à être ensemencée vers la fin de la semaine. La végétation marche rapidement.

—Le Berthier a fait son premier voyage à Montréal hier, plusieurs de nos principaux marchands et hommes d'affaires sont allés rencontrer le vapeur à Lanoraie.

—Le coroner M. L. Désaulnier, a été appelé, hier, à faire une enquête sur le corps d'un nommé John McLane mort dimanche, à St. Paul. Cet homme, que l'on surnommait le grand Jack, était employé aux carrières que l'on exploite près de la rivière rouge. Verdict: "mort de congestion de poumons."

Vol.—Dans la nuit de Dimanche à lundi, des voleurs se sont roduits avec effraction dans le magasin autre fois occupé par M. Ed. Baron failli, et ont enlevé des marchandises valant à peu près \$150, et appartenant à la faillite. Lundi matin, on a trouvé la porte enfoncée et on a constaté que les marchandises avaient disparu, mais on n'a pu découvrir aucun indice propre à amener la découverte des auteurs du vol. Les effets étaient sous saisis et sous la sauvegarde de M. A. Magnan, syndio officiel, sur qui devra retomber la perte des objets volés. Nous le regrettons beaucoup pour M. Magnan et nous espérons qu'on réussira à pincer les voleurs.

ARRIVÉS A L'HOTEL JOLIETTE.—A. J. Littleton, Montréal; J. McLaughlin, do; J. B. Chalut, St. Paul, Moise Chevalier, L'Assomption; A. Masse, jr., do; J. H. Halpin, Montréal; W. H. Macalpine, L'Assomption; John Pepin, Rivière des Prairies; A. Rivard, Montréal; Jacob Cohen, do; S. Lewis, do; A. J. Lavallée, St. Félix; L. A. Laferrrière, Lanoraie; W. J. Guiler, St. Barthélemy; L. P. Maréchal, Montréal.

NAISSANCE.

A Joliette, le 9 du courant, la Dame de Charles B. H. Leprohon, Ker, une fille.

MARCHE DE JOLIETTE.

Joliette, 6 Avril 1878

Table of market prices for flour, grain, and meat. Columns include item name, quantity, and price.

Table of market prices for various types of potatoes and other vegetables.

Table of market prices for butter, eggs, and other dairy products.

Acte de Faillite de 1875

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Insolvent Act of 1875

Text regarding an insolvent act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding an insolvent act from 1875, including details of the debtor and assets.

Propriete de Valeur a Vendre

Text regarding property value for sale, including details of the property and terms of sale.

A LOUER.

Text describing a house for rent, including location and features.

AVIS DE DEMENAGEMENT.



Text regarding a moving notice, including the name of the mover and contact information.

Text regarding a moving notice, including the name of the mover and contact information.

Acte de Faillite de 1875

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

Text regarding a bankruptcy act from 1875, including details of the debtor and assets.

BONNE NOUVELLE HABITANTS DES VILLES ET DES CAMPAGNES ! REJOUISSIEZ-VOUS ! LA MAISON PILON

Text regarding the Pilon house, mentioning its location and features.

TOUT A ETE CONSIDERABLEMENT REDUIT !

Text describing the reduction in price for the Pilon house, including details of the property and terms of sale.

GRAND MAGASIN DE PILON

Text regarding the Grand Magasin de Pilon, including details of the store and its location.

EN VENANT A MONTREAL

Text regarding the Grand Magasin de Pilon, including details of the store and its location.

COTONS.

Text regarding cotton prices, including details of the different types of cotton and their prices.

INDIENNES.

Text regarding Indian goods, including details of the different types of goods and their prices.

ALPACAS.

Text regarding alpaca goods, including details of the different types of goods and their prices.

NOIR ! NOIR ! NOIR !!

Text regarding black goods, including details of the different types of goods and their prices.

SOIES ! SOIES !

Text regarding silk goods, including details of the different types of goods and their prices.

Tweeds & Coatings.

Text regarding tweed and coating goods, including details of the different types of goods and their prices.

HONNETETE et LIBERALITE.

Text regarding honnetete and liberalite goods, including details of the different types of goods and their prices.

LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie a Bois de Joliette, including details of the company and its services.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

Text regarding the Compagnie d'Assurance Agricole d'Ottawa, including details of the company and its services.

GODFROI CHAPLEAU

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.

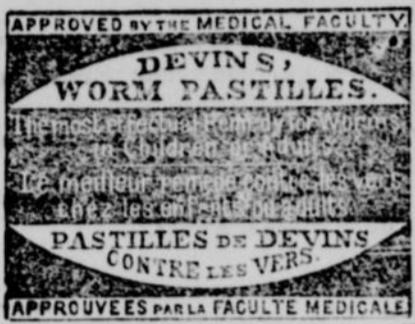
Text regarding Godfroi Chapleau, including details of the company and its services.



HOTEL RICHELIEU
Coin des Rues Notre-Dame & St. Vincent, vis-à-vis le Palais de Justice
MONTREAL

C'est le seul Hôtel de la Ville tenu en les plans Européen et Américain. L'Été peut recevoir 200 personnes.

CONDITIONS :
Plan Américain, Chambre et Pension \$1.50 par jour.
Plan Européen \$1.00 par jour, pour une chambre élégamment meublée.
L'omnibus de l'Hôtel se trouve à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer.
J. B. DUROCHER, Propriétaire
Montreal, 23 Avril 1877



À vendre chez les Pharmaciens et Epiciers
DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montreal

On n'aura plus de Cheveux Gris.
RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY
ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.

CETTE EXCELLENTE PREPARATION ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté, entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.
PRIX, 50 Cts LA BOUTEILLE.
En vente chez les PHARMACIENS et PARFUMEURS
DEVINS & BOLTON, Agents, Montreal.
Agn. à Joliette, M. Ls. ROBITAILLE

Ls. G. MARTIN
Architecte
15 Rue St. Lambert
MONTREAL.
19 Décembre 1873.

AVIS SPECIAL.—En vente au Bureau de la Gazette toutes sortes de Papier blanc et réglé—Papier de journal, Enveloppes, etc. etc. Bites de Cotation réglés et tous les BLANCS pour Avocats, Notaires, Huissiers et Sec.—Trésoriers des Municipalités.

VENTE PAR LE SYNDIC
DISTRICT DE JOLIETTE,
In re : JOSEPH GOULET, Failli.

Un emplacement, situé à Joliette, No. 311 du cadastre—compréant 6132 pieds en superficie—borné en front par la Rue Notre-Dame, ten face du marché, avec maison en bois à deux étages, et plusieurs autres bâtiments érigés, etc.
Vente, à la porte de l'Église de Joliette, MERCREDI, le DIX-SEPT AVRIL prochain (1878) à DIX heures A. M.



LA CORPORATION DE LA VILLE DE JOLIETTE
offre en vente UNE POMPE à incendie, (LA QUEEN) et six extincteurs (Triumph) aux conditions les plus faciles.
BARTH VEZINA, Sec.-Trés.
Joliette, 3 Décembre 1877.

F. E. ROUSSEAU
MANUFACTURIER DE
MOULINS à COUPER le TABAC
St. Jacques de l'Assomption, P. Q.

Le coupe-tabac Rousseau est considéré comme la meilleure machine à couper le tabac de la Puissance. Cette machine est garantie sous tous rapports. M. Rousseau a obtenu une permission spéciale du gouvernement fédéral, pour fabriquer cette machine.

Atelier Typographique
DE LA
'Gazette de Joliette.'

ON EXECUTE
A CE BUREAU
TOUTES SORTES
D'IMPRIMES
TELS QUE

CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES.
LETTRES FUNERAIRES,
BLANCS DE COMPTES,
BILLETS DE BANQUE
CIRCULAIRES,
AFFICHES,
PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS

ET POUR
NOTAIRES,

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.
LE TOUT
IMPRIME SUR BON PAPIER
ET A DES
PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la "Gazette"
POUR LES AVOCATS :

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES :

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISAIRES

Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS :

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES :

Rôles d'Évaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS :—

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

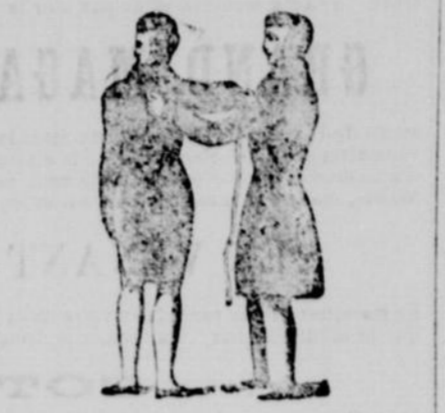
BOIS DE SCIAGE
500,000 Pieds de Bois à endre
PAR LA
CIE. A BOIS DE JOLIETTE

CONSISTANT EN :
PLANCHES DE 1 POUCE.
MADRIERS DE 2 POUCE.
MADRIERS DE 3 POUCE.
EN PIN ET EN EPINETTE
ENVIRON

100,000 LATTES,
ET UNE GRANDE QUANTITE DE
BOIS DE CHARPENTE

LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour :

Planer, mortaiser et emboutir.
Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement préparés pour la construction.
Joliette, Avril 1874



N. I. CHARLAND
Tailleur
RUE MANSEAU

Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Vezeu
à D. Edouard, Ecr. Joliette

M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes les commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.
Joliette, Avril 1874

Tableau de l'arrivée et départ des trains du District de Joliette et autres endroits voisins

Table with columns for 'MILLES QUOTIDIENNES' and 'MILLES TRI-HEBDOMADAIRES'. It lists train routes and times between Montreal, Joliette, and other locations.

Table with columns for 'MILLE BI-HEBDOMADAIRE' and 'MILLES HEBDOMADAIRES'. It lists train routes and times between Joliette and other locations.

Table with columns for 'MILLES QUOTIDIENNES'. It lists train routes and times between Joliette and other locations.

Table with columns for 'MILLES QUOTIDIENNES'. It lists train routes and times between Joliette and other locations.

La Gazette de Joliette
JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL
publié par la
SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE DE JOLIETTE
(LIMITÉ)

Bureau: Rue Notre-Dame
JOLIETTE.

ABONNEMENTS
CANADA.

Édition bi-hebdomadaire..... \$2.50
Édition hebdomadaire ("l'Avance")..... 1.00

POUR LES ETATS-UNIS.

Édition bi-hebdomadaire..... \$2.50
Édition hebdomadaire..... 1.00
Toute personne désirant cesser son abonnement, doit en donner avis un mois d'avance et payer les arriérés. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.
Les frais de port sont payés par les Editeurs



Dr. LAURIER & FILS
Pharmacie de Famille,
(En face de l'Église)

Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les meres de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants. Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail, des graines de jardins des premières maisons, avec garantie.
UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût.
ON Y VEND aussi du soda et du ginger ale et l'on y tient un dépôt, du Clère si renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail.

La LAURIER & FILS.
Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes atteintes de cancers, de chancre et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice.
Venez le consulter.
Joliette, 1 avril 1874

Pianos! Pianos!

En vente chez le soussigné le splendide piano de New-York
CALEMBERG & VAUPEL
dont la force et l'harmonie ne peuvent être surpassées et qui fait l'admiration de tous ceux qui le voient et l'entendent.
Aussi—Le piano W. BEER, si avantageusement connu pour sa douceur et sa mélodie.
La magnifique piano de salon le **GRÖBEKING & FILLER**, de New York et l'harmonium **ESTER** dont la renommée est répandue par tout le monde et qui est sans égal par sa puissance et l'heureuse multiplication de ses jeux.
Pianos et Harmoniums à louer, à raison de \$2 par mois avec la faculté d'acheter. Pianos de seconde main toujours en magasin et de tous les prix.
Les pianos nous son garantis pour cinq ans!
J. U. FOUCHER continuera comme par le passé, à vendre, au plus bas prix et aux conditions les plus avantageuses, et avec garantie les

Machines à Coudre
de toutes les manufactures du Canada et des États-Unis.
J. U. FOUCHER.
Joliette, 29 Août 1876.

A VENDRE.
1o. Un lopin de terre situé en la dite Ville de Joliette, mesurant deux arpents cinq perches et six pieds de largeur à la frontière, et deux arpents et six pieds à la profondeur sur quinze arpents cinq perches et dix pieds dans la ligne Sud-Est et seize arpents une perche et dix pieds dans la ligne du Nord-Ouest, contenant une superficie d'environ trente-six arpents et vingt-sept perches et demi, tenant devant au Nord-Est à la rivière de l'Assomption, derrière aux terres du ruisseau St. Pierre, du côté Nord-Ouest au terrain marqué pour Mme. P. C. Loedel et d'autre côté au terrain marqué par Mme. Voyer.
Pour les conditions s'adresser à
A. MAGNAN, N. P.
Joliette, 8 Mars 1877.

A VENDRE.
GRAND AVANTAGE.

1o. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes, comprenant 3 logements composés l'un de 3 appartements à part des mansardes; les 2 autres de 4 appartements; avec des dépendances, une cour spacieuse et commode. Ce bloc est situé, rue St. Vincent, à proximité du marché et de l'Église.
2o. Un BLOC également en Brique à 2 étages, de 120 pieds de longueur sur 30 de profondeur, comprenant 8 logements de 3 appartements chacun; il y a une cuisine attenant à chaque logement—Bloc Rue St. Louis.
Ce dernier Bloc peut être vendu en deux parties.
Il y a de l'excellente eau dans chacun de ces logements.
Tous ces logements sont actuellement occupés par des locataires. Conditions libérales.
S'adresser au propriétaire,
OVIDE ALLARD,
Joliette
21 Mai 1877.

RELIURE.
I. B. LAFONTAINE.
A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à
JOLIETTE.
RUE MANSEAU
[Porte voisine de J. O. Desjardis Ecr.]
Ce monsieur exécute avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier.
Dans tous les goûts, et à 25 par cent meilleur marché qu'à Montreal.
Joliette, 18 Novembre 1876

PHARMACIE CANADIENNE
(ÉTABLIE EN 1872.)
M. LOUIS ROBITAILLE à l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-devant occupée par M. G. E. Panneton, épicer, porte voisine de la Banque d'Échange.
M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.
Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, bonbons, savons, esences et sirops assortis, etc., etc., le sous signé offre en vente une quantité considérable de
Graines d'ignon,
" de Trèfle d'Ouest,
" de Raudon,
" de Fève,
" de Navet blanc et jaune,
" de Betteraves,
" de Carotte,
" de Choux,
" de Choux de Siam,
" de Tabac.
Ac. Ac. Ac
Aussi—un assortiment complet de graines de blours.
Toutes ces graines sont importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines.
M. les marchands et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.
Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.
M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes:
Sirop de gomme d'épave rouge de Gray
Pastilles Bronchiales du Dr. Nodden
Baume Samaritain de Wood
Sirop Princeps pour les enfants
Remède Ginois pour la coqueluche
Salsepareille de Duncan.

AVIS.
La Société qui a existé, en la Ville de Joliette, entre les soussignés, sous la raison sociale de J. Bte. TURCOTTE Frères est dissoute.
Les affaires seront continuées, au même lieu et place d'affaires par J. Bte. Turcotte, l'un d'eux, qui est seul autorisé au règlement des affaires de la société.
J. B. TURCOTTE.
Louis Turcotte, interdit par l'illustre Leprohon, curatrice
A. TURCOTTE
Joliette, 26 mai 1877

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE.
RUE NOTRE DAME
EDD. GUILBAULT,
Propriétaire
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement ASSORTIMENT COMPLET DE
CHAUSSURES
pour tous les goûts, tous les âges et conditions.
Vente en gros et en détail.
AU PLUS BAS PRIX.
Joliette, avril